

Rapport moral 2021-2022 et d'orientations 2022-2023

Chers adhérentes et chers adhérents,

Félicitations à la MJC pour ses 60 ans !

Le conseil d'administration a été heureux de célébrer avec vous l'anniversaire de notre MJC :

60 ans que nous vivons à travers nos champs d'action les valeurs de l'éducation populaire pour une émancipation individuelle et collective de nos bénéficiaires.

60 ans que nous offrons aux habitants jeunes et moins jeunes et à leurs proches, une variété d'activités, de services et de débats pour nourrir et enrichir nos pratiques citoyennes.

60 ans que nous animons des lieux d'expérimentation, d'innovation sociale et d'échanges au sein d'équipements comme le bâtiment historique avenue des Frères Lumière avec son bar associatif le 14 et sa salle de spectacles Le Karbone et depuis 2015 l'espace des 4 vents.

60 ans que nous sommes investis auprès des établissements scolaires du 8ème arrondissement. Sans oublier nos missions auprès des jeunes des quartiers Monplaisir, du Moulin à Vent, Grand Trou et Petite Guille, ni les fêtes organisées sur la place Ambroise Courtois et au parc du Clôt Layat.

60 ans que nous sommes soutenus par nos partenaires publiques que sont la Ville de Lyon et la CAF.

60 ans que nous formons animateurs et bénévoles pour répondre aux besoins éducatifs et culturels du principe de laïcité.

Nous voilà à 60 ans, avec 2 555 adhérents sur la saison 2021/22 et déjà 2 827 sur la saison 22/23 dont 850 enfants et 375 seniors, 160 salariés dont presque 70 animateurs sur les temps péri et extrascolaire et 60 intervenants d'activités, 70 bénévoles dont les 15 membres du conseil d'administration et une salle de spectacle Karbone qui a accueilli presque 12 000 spectateurs.

Quelle réussite humaine, sociale et économique.

Merci à tous celles et ceux qui ont fait, font et feront que notre MJC s'inscrive dans l'histoire de l'éducation populaire lyonnaise.

Un nouveau projet associatif

Notre MJC a connu une année riche en activités et en projets malgré la crise sanitaire qui nous a à nouveau touchés.

L'ensemble de notre personnel, de nos bénévoles et nos partenaires a su relever ensemble ce défi, notamment en se réunissant pour construire un nouveau projet associatif. Nous avons ainsi travaillé pendant des mois pour définir ces nouvelles orientations stratégiques qui nous guideront jusqu'en 2028.

Ce projet associatif a été voté lors de la dernière AG en février 2022. Il est construit en 5 axes auxquels s'ajoutent 3 axes transversaux et la présentation de notre approche économique.

Notre projet associatif est téléchargeable depuis notre site internet.

Plusieurs sujets couvrent plusieurs axes, parmi lesquels la démarche d'émancipation de l'Espace des 4 Vents.

Nous nous sommes engagés dans cette direction avec une demande d'agrément EVS (Espace de vie sociale) pour ce territoire, l'ouverture ALSH sur les mercredis à la journée (Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Centre de loisirs) en septembre 2022 sur l'école Anne Sylvestre, le renforcement des activités organisées dans et autour de l'Espace des 4 vents, les animations estivales avec les projections dans le cadre de Vent d'Image ainsi que notre participation à la fête du vent organisée par notre partenaire la SELGT, sans oublier les éditions de magazine le Grain à Moudre et le projet de création d'une bibliothèque de proximité.

Nous œuvrons également pour nous agrandir afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants sur le quartier Grand Trou - Moulin à vent - Petite Guille.

Nous lancerons à cet effet des consultations et appels à candidatures auprès des habitants pour réunir projets et compétences et ainsi concourir à la mission du « vivre ensemble » de nos partenaires publiques.



Au regard de la mutation profonde de ce quartier, il nous paraît essentiel que les autorités publiques se saisissent aujourd'hui des enjeux à venir en faisant notamment une réserve foncière pour l'installation de nouveaux locaux permettant à l'Espace des 4 Vents de répondre d'une part aux besoins et envies toujours plus nombreuses des habitants, mais aussi, d'autre part, de faire évoluer son modèle économique vers plus d'autonomie.

Un autre sujet vient répondre à notre projet associatif : le devenir du terrain qui abritait la piscine intérieure et extérieure avenue des Frères Lumière.

Ce lieu est inaccessible depuis 2015 et fait l'objet de différents scénarii. Nous souhaitons être impliqués dans son futur et que ce projet « immobilier » soit concomitant avec l'aménagement de l'avenue des Frères Lumière et avec le déploiement d'une fresque sur notre mur voté dans le budget participatif pour 45 000€.

Le nouveau bâtiment nous permettrait d'accueillir de nouvelles d'activités (Fablab, fours à poterie et céramique, etc.) et de développer ainsi plus de ressources propres. L'état actuel de notre bâtiment historique sur ce terrain a besoin également de travaux de mise aux normes, voire, pour certaines salles, juste un niveau de salubrité acceptable.

Pour ces deux sujets, nous accueillerons les bras ouverts des nouvelles compétences portées par de nouveaux administrateurs au sein de notre conseil d'administration.

Une saison 2021/22 entre inquiétude et reprise ...

Cette saison 2021/2022 a été marquée par un contexte de fin de pandémie ayant généré une inquiétude concernant notre rentrée de septembre 2021.

Une reprise d'activité se prépare en juin, or, à cette date, la situation sanitaire était encore incertaine. Des doutes subsistaient quant à la possibilité d'organiser nos activités de manière normale.

Le Conseil d'Administration tient à féliciter les salariés, les intervenants et les bénévoles de notre maison pour avoir su anticiper, planifier et organiser la reprise.

Aussi bien organisé que nous avons pu l'être, le succès de notre redémarrage dépendait principalement de la manière dont le public appréhendait les incertitudes de cette nouvelle saison. Bien que nous ayons eu de bons résultats lors des réinscriptions de juin, il était difficile d'anticiper l'état d'esprit de la population.

Même si nous ne sommes pas arrivés au niveau d'avant Covid, force est de constater que le public a répondu présent.

Ainsi, nous avons été en mesure de vivre une saison joyeuse et festive annonçant du mieux pour la saison actuelle.

... vers une augmentation du nombre d'adhérents pour 2022/23 ...

Le succès de la saison 2021/2022 augurait une très bonne saison 2022/2023 du point de vue de l'adhésion de notre public à notre association.

Même s'il est trop tôt pour tirer des conclusions sur la saison en cours, Le Conseil d'Administration est heureux d'envisager que nous devrions dépasser notre record de nombre d'adhérents depuis la fermeture de la piscine.

... Et avec des incertitudes financières

Le succès de notre reprise ne doit pas occulter une situation financière inquiétante.

Le Conseil d'Administration avait prévu un solde négatif pour la saison 2021/2022 lié à un effet retardé de la pandémie (remboursements à nos adhérents...) et avait placé aux fonds propres les bénéficiaires de l'année précédente pour équilibrer les comptes.

Au-delà de la gestion financière des effets de la pandémie, le Conseil d'Administration a eu la charge de gérer deux faits majeurs et imprévisibles qui, à notre avis, impactent de manière durable la stabilité financière de notre association.

L'importante augmentation de la valeur du point sur notre branche professionnelle, bien qu'une très bonne nouvelle pour nos salariés, a une retombée importante sur notre masse salariale (10K€). Effet 2022/2023 = +101K€ en plus à effectif constant.

Comme toutes les associations, nous sommes impactés de plein fouet par la forte augmentation de coûts de nos énergies (électricité et gaz) les majorant de plus de 10K€. Effet 2022/2023 = x2 (de 36K€ à 65K€)

La pandémie ayant été une situation ponctuelle, le Conseil d'Administration s'inquiète des conséquences de ces deux éléments sur les prochains bilans dans un contexte de stagnation de nos ressources.

Le prévisionnel 2022/23 identifie déjà une perte de 121K€, portée uniquement par l'augmentation des fluides, le point de salaire et l'inflation.

Les taux d'occupation des locaux mis à notre disposition étant à leur maximum et les financements publics étant en stagnation, nous devons, collectivement, débiter une réflexion permettant de dégager les pistes qui permettront la pérennisation de notre maison.

En parallèle de notre réflexion, nous attendons de nos partenaires une prise en compte de cette dynamique dans leur soutien financier afin de garantir que nous puissions mettre en œuvre notre projet associatif pour le bien de nos populations.

Salariés, bénévoles, partenaires et élus

Notre association vit aujourd'hui un contexte ambivalent variant du bonheur de voir, à nouveau, de la vie dans nos équipements, la satisfaction de savoir que nos adhérents nous restent fidèles ... à l'incertitude et l'obligation de notre organisation à se réinventer et trouver des solutions pour garantir sa pérennité.

Le Conseil d'Administration, ses Co-présidents, son Bureau souhaitent remercier à nouveau très chaleureusement les salariés, les intervenants, les bénévoles et les partenaires permettant la mise en œuvre de l'ensemble de l'activité de notre association.

Restons mobilisés et confiants dans notre avenir et sa construction !

Et avis aux adhérentes et adhérents qui veulent rejoindre notre conseil d'administration, vous êtes les bienvenus.

Nous avons besoin de vous.

Nous vous en remercions.